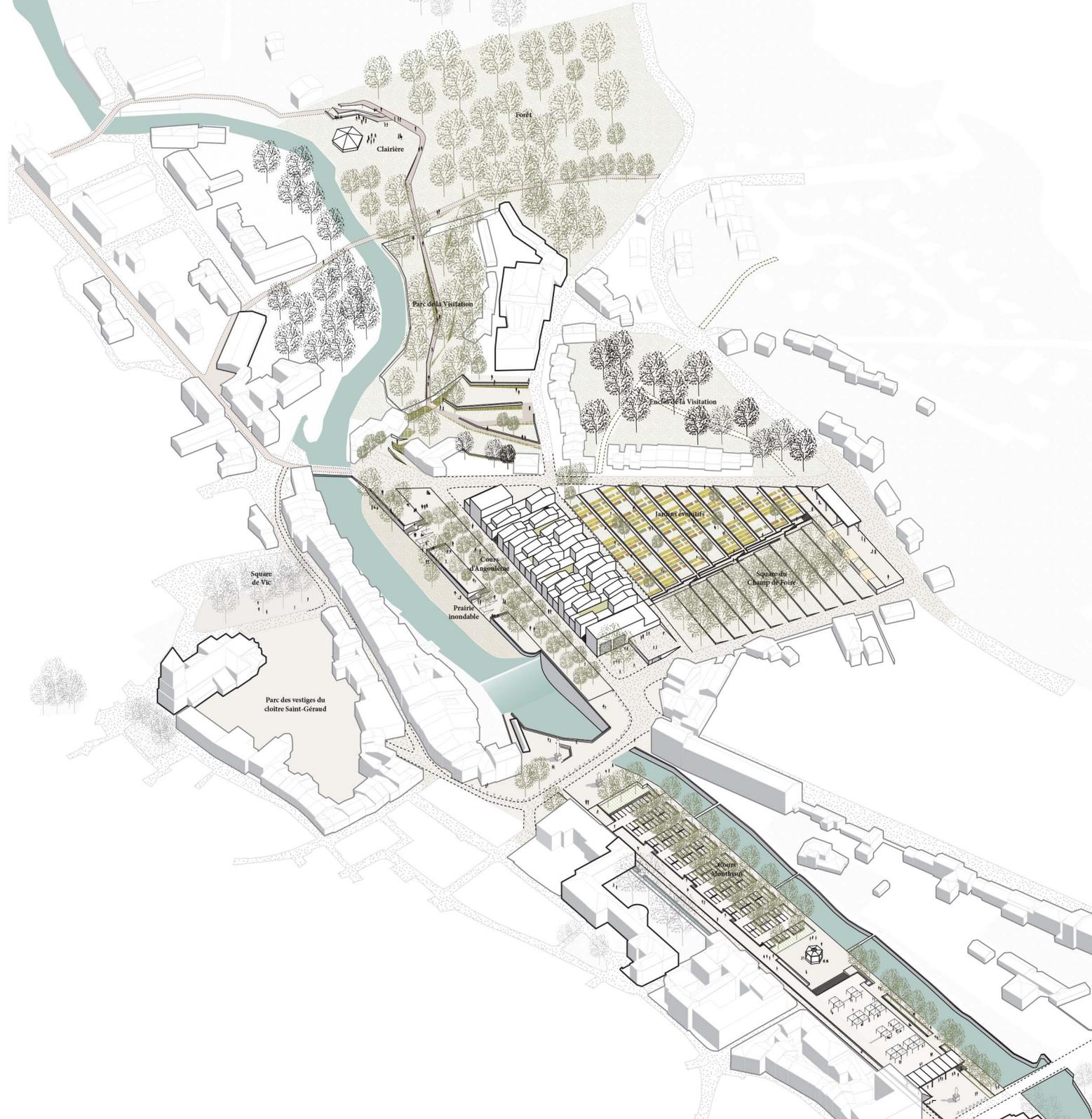




**uhac**  
urbanisme architecture

*/ **ubac** : « versant d'une montagne exposé au nord »*

En montagne, les chemins de randonnée décrivent rarement des lignes droites. Le plus souvent le sentier serpente sur les versants, s'adaptant au dessin des courbes de niveaux et offrant des points de vue variés sur le parcours et sur l'aboutissement du périple. Cette métaphore résume à elle seule la démarche de l'atelier ubac, centrée d'une part sur l'adaptation du projet à son territoire, et d'autre part sur la remise en question permanente de ce projet, de la conception jusqu'à sa réalisation. Le doute anime le processus de projet et participe à sa résilience, en particulier pendant le chantier. Chaque projet présenté ci-après est issu de plusieurs scénarii, qui ne sont pas forcément visibles dans ce portfolio. Ces différentes variantes ont permis de peser l'importance de chaque élément dans le projet, de parcourir le site en détail, et d'enrichir le dialogue avec la maîtrise d'ouvrage pour transcender la demande initiale. Pour certains projets, cette phase d'étude de scénarii a duré plusieurs mois voire plusieurs années (cf. projet « Couverture »). Cette maturation tend à inscrire chaque réalisation dans son environnement et dans son histoire. Les matériaux naturels sont privilégiés et sont choisis en fonction de leur provenance et de leur capacité à supporter « l'épreuve du temps ». Qu'il s'agisse de projet urbain (ub) ou de projet architectural (ac), l'atelier ubac considère avant tout le rôle social de l'architecte, dont la force de proposition tient dans la modestie de son intervention : comme un artiste de l'ombre.



//// A cours et A jardins

# C O N C O U R S E U R O P A N

## Lieu

Aurillac (15)

## Maîtrise d'ouvrage publique

Europain France / organisateur  
Ville d'Aurillac  
SEBA 15 / SEM d'aménagement

## Equipe

Vincent Agusti (UBAC) / architecte-urbaniste mandataire  
Maria Rodríguez Garrido / architecte  
Joséphine Picard / architecte  
Adria de Rossello Marti / architecte  
Jorge Torres Martinez / architecte

## Surface

3,3 ha / périmètre projet

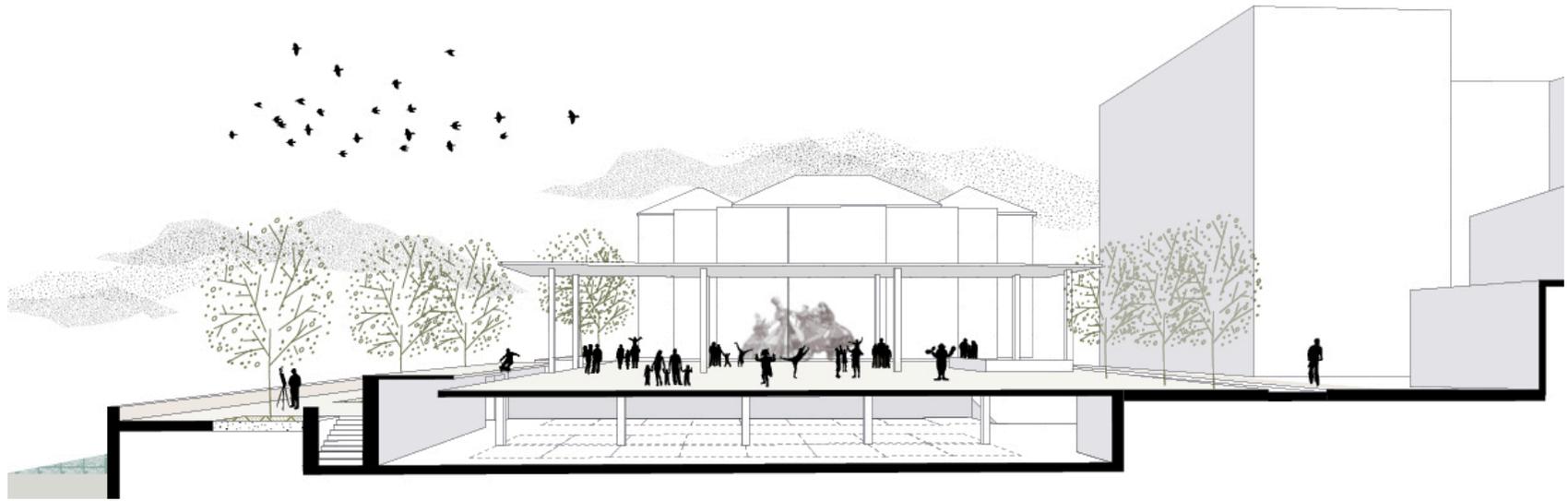
## Coût

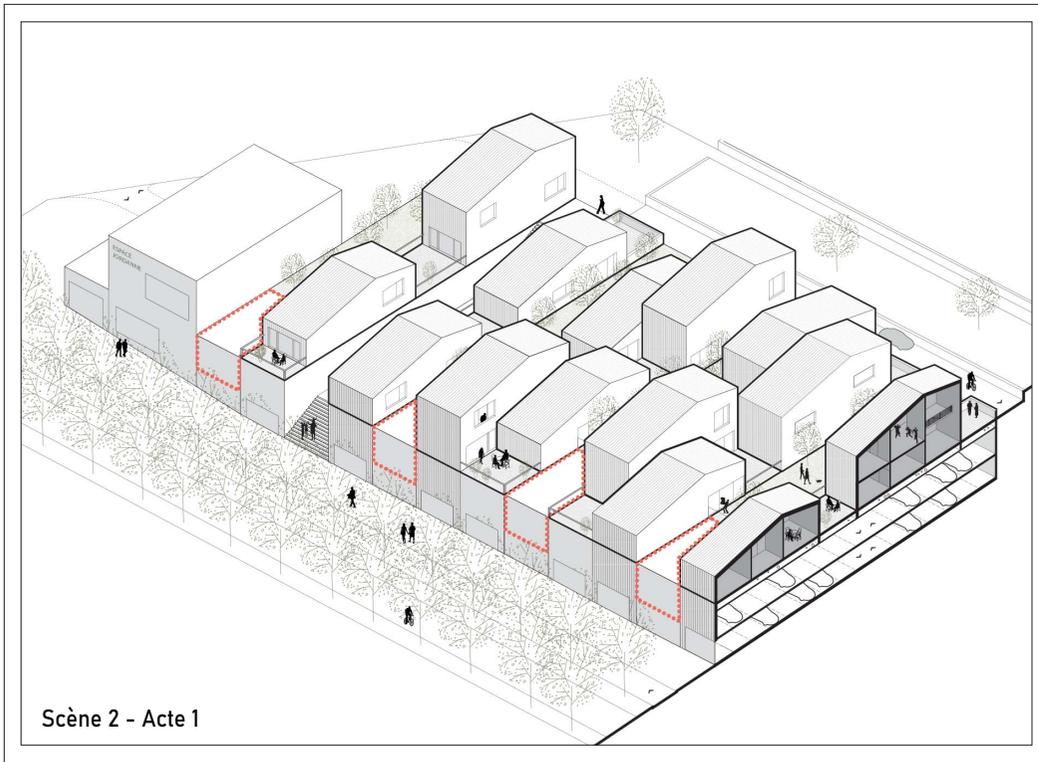
NC

## Calendrier

2017 préselection dans les 5 projets finalistes présentés à l'exposition organisée par la ville d'Aurillac  
2018 publication dans le catalogue Europain 14.

Située au coeur d'un territoire rural et à l'écart des axes de communication principaux, Aurillac est considérée comme une « ville à la campagne ». Chaque été elle accueille pourtant plus de 100 000 spectateurs à l'occasion du festival de théâtre de rue, qui a une incidence directe sur l'aménagement de la ville. Le site proposé dans le cadre du concours Europain avait pour objet la reconversion d'une friche industrielle et la réhabilitation d'espaces publics majeurs qui se développent de part et d'autre de la rivière. Il s'agissait notamment de proposer une nouvelle manière d'habiter le centre historique, animé du point de vue commercial mais sujet à une importante vacance de logements, et de répondre aux difficultés de gestion du stationnement. Le projet proposé cherche à redéfinir l'attractivité du centre-ville d'Aurillac, en composant avec l'identité de chaque espace public pour combiner « retour à l'urbain » et « retour à la terre ». Il s'inscrit comme une transition, de part et d'autre de la Jordanne, entre un côté « Cours » (Cours Monthyon, Cours d'Angoulême) tourné vers l'urbain et un côté « Jardins » (Jardins de la Visitation) tourné vers le rural. Il est organisé spatialement en trois séquences, les scènes, et temporellement en deux actes. Au premier acte, les espaces publics sont libérés d'une grande partie des stationnements, dissimulés sous des mails plantés ou intégrés à du bâti en profitant de la déclivité du terrain. La friche est investie par des équipements, des commerces et un habitat individuel dense situé au pied de jardins en terrasses dont les végétaux dépolluent les sols par phytoremédiation. Au second acte, ces jardins peuvent être cultivés, alors que des sous-élévations permettent d'agrandir les logements à travers la conquête des niveaux de parkings. La rationalité de la structure du projet, qu'elle soit bâtie (poteaux-poutres) ou paysagère (alignements d'arbres, murets en terrasses), est la clé de son adaptabilité et de son évolutivité.



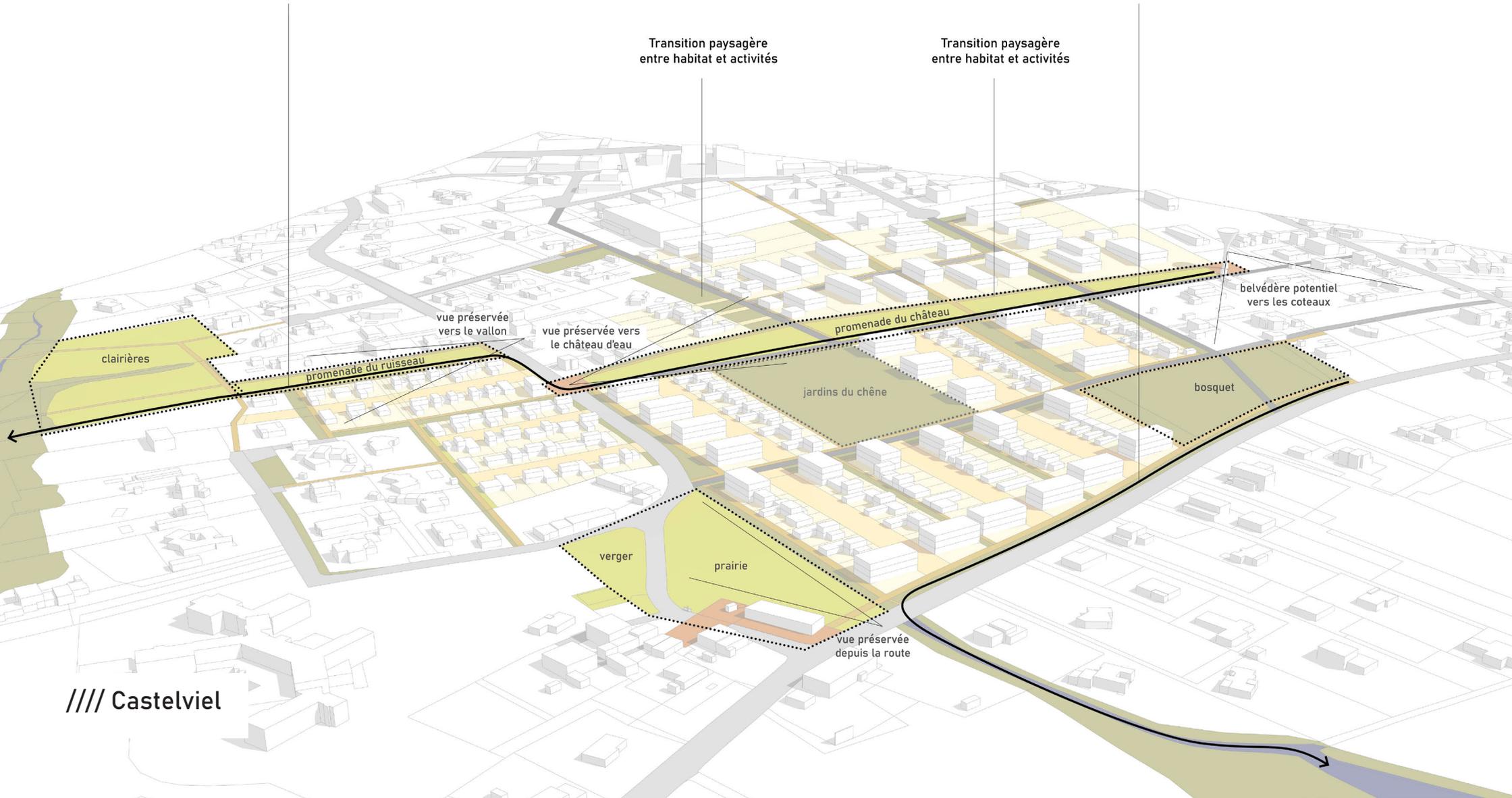


Bassin versant de Castelviel  
chemin de l'eau pluviale

Bassin versant de Preissac  
chemin de l'eau pluviale

Transition paysagère  
entre habitat et activités

Transition paysagère  
entre habitat et activités



clairières

vue préservée  
vers le vallon

vue préservée vers  
le château d'eau

promenade du ruisseau

jardins du chêne

verger

prairie

vue préservée  
depuis la route

promenade du château

bosquet

belvédère potentiel  
vers les coteaux

//// Castelviel

# Ecoquartier 360 logements

## Lieu

Castelmaurou (31)

## Maîtrise d'ouvrage privée

Hectare / aménageur

## Equipe

UBAC / architecte-urbaniste  
mandataire  
AR357 / architecte-urbaniste  
cotraitant (phase diagnostic)  
paysagiste / en cours de désignation  
BE VRD / en cours de désignation

## Surface

16 ha / périmètre projet  
20 ha / périmètre d'étude

## Coût

NC

## Calendrier

juin 2019 démarrage étude urbaine  
janvier 2020 rendu schéma directeur  
juillet 2020 présentation aux élus  
2020-2023 études et concertation  
2024 dépôt du Permis d'aménager

Castelmaurou est une commune limitrophe de Toulouse métropole. Elle fait partie de ces territoires périurbains sur lesquels la pression foncière, difficilement maîtrisée, s'accroît d'année en année sous l'impulsion de la dynamique économique et démographique régionale. La demande initiale de l'aménageur visait à penser l'aménagement d'un écoquartier sur un site jouxtant la commune de Rouffiac-Tolosan, avec une programmation mêlant habitat et activités. Les abords du site sont occupés principalement par de l'habitat individuel peu dense et des zones d'activités. L'enjeu principal du projet étant de redessiner un maillage cohérent, le périmètre d'étude a très vite été étendu pour atteindre l'échelle intercommunale, plus pertinente. Il est apparu essentiel de penser dans un premier temps la sanctuarisation d'espaces naturels et de révéler les qualités du paysage. Ainsi le château d'eau est mis en scène en tant que repère visuel et constitue le point de départ du « chemin de l'eau », qui mène à deux vallons : le réseau hydrographique constitue le fil conducteur de la composition d'ensemble. Dans un second temps, la volonté de préserver le caractère agricole du site a conduit à réserver une emprise foncière pour l'installation d'une exploitation maraîchère au cœur du quartier, suivant un modèle local fonctionnant partiellement en circuit court (ferme urbaine de « Borde-bio »). Les emplacements stratégiques, en particulier au niveau du hameau originel de Castelviel, sont réservés aux équipements et activités tandis que l'habitat se développe sous la forme de maisons de ville et d'habitat intermédiaire. Des cours communes paysagères, inspirées des traditions rurales, permettent de mutualiser le stationnement, minimiser son impact, et favoriser la vie en collectivité. De larges transitions paysagères entre habitat et zones d'activités garantissent les conditions d'une cohabitation saine. A l'intérieur des îlots, l'alternance des orientations bâties, l'intégration dans la pente et les variations volumétriques visent à dégager des vues sur le paysage tout en limitant les situations de vis-à-vis. Ainsi de nouveaux modes d'habiter sont proposés, à la fois plus denses et plus en lien avec l'histoire et la géographie de cette campagne en mutation.

« Parce qu'elle est à la fois un lieu dans le monde et un monde en elle-même, [la maison] doit pouvoir se déployer. Elle doit tenir l'extérieur en respect, le ramener à une présence distante, si possible esthétique et agréable, ou du moins non intrusive »

C h e z s o i  
une odyssée de l'espace domestique - Mona Chollet

//// Chez soi



# C o n c o u r s

## 48 logements

### Lieu

ZAC Laubis / Seilh (31)

### Maîtrise d'ouvrage publique

Oppidea / SEM d'aménagement  
Commune de Seilh  
Toulouse Métropole

### Equipe

Sporting Pomotion / promoteur  
UBAC / architecte mandataire  
AMPM / architecte cotraitant  
ATP / paysagiste  
Ecovitalis / BE thermique  
Atelier des chimères / visuels

### Surface

3723 m<sup>2</sup> / SP  
6691 m<sup>2</sup> / îlot

### Coût

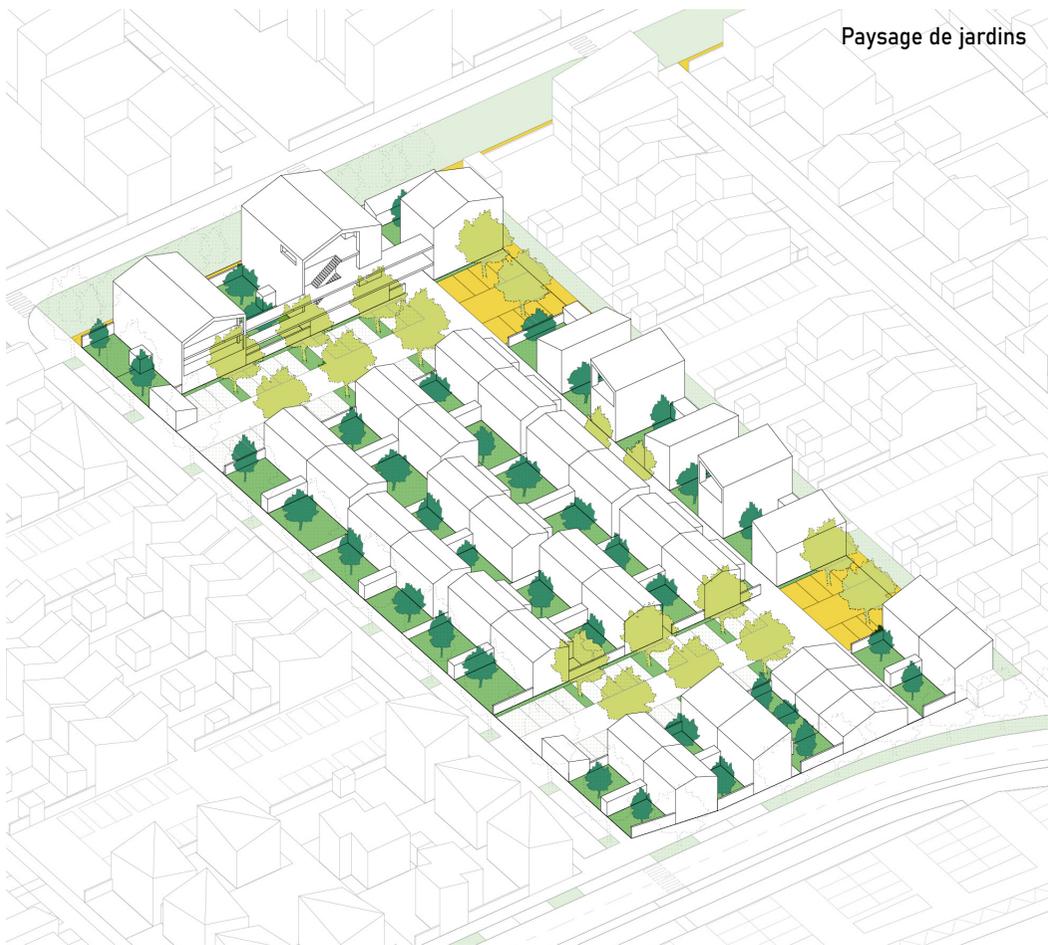
6,2 M € HT

### Calendrier

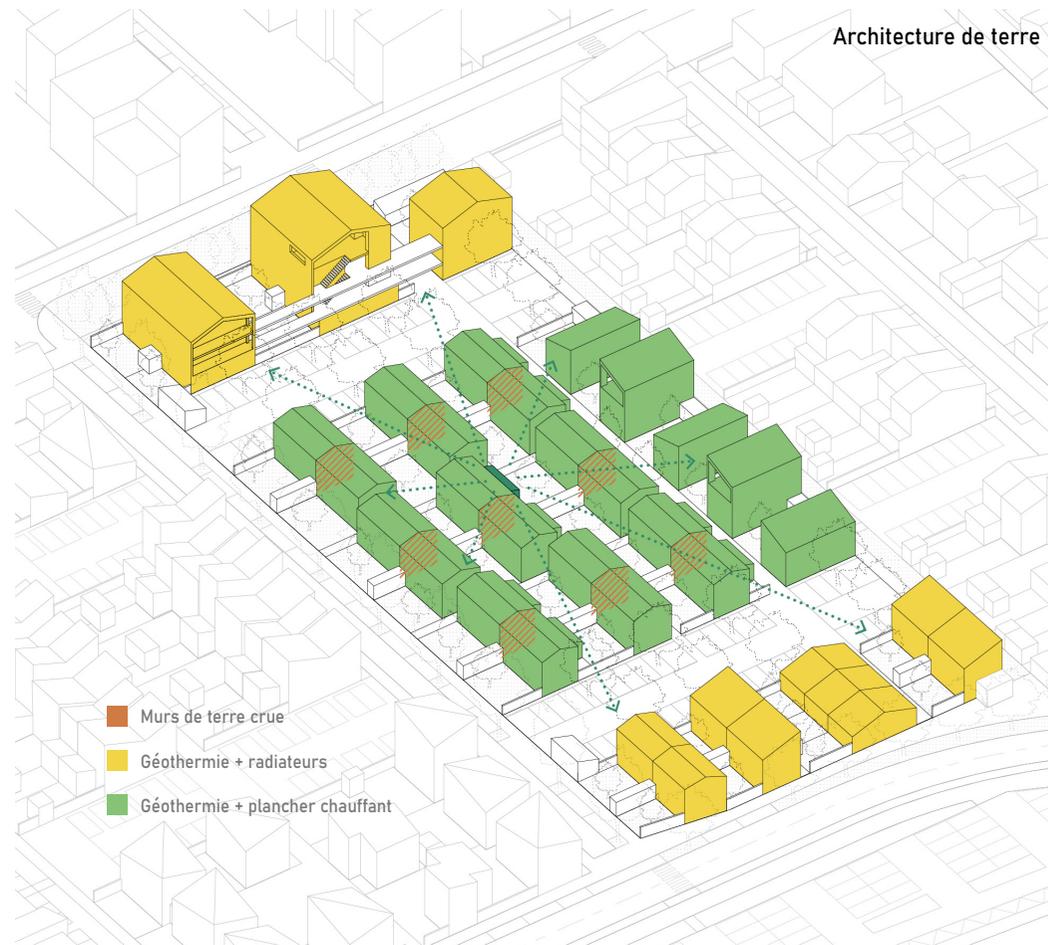
2019 Projet classé second

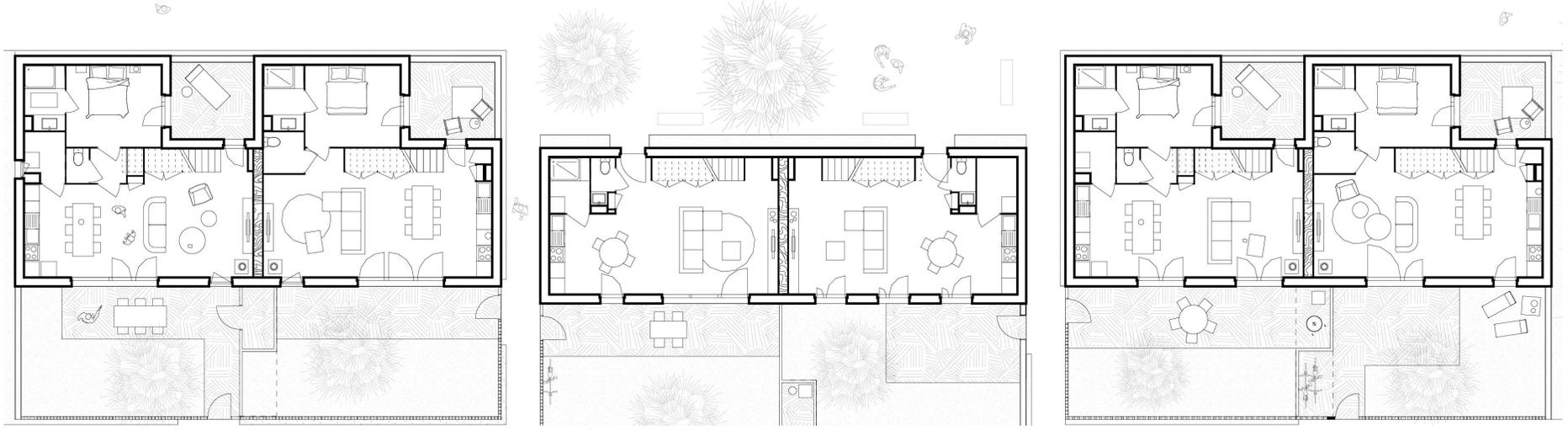
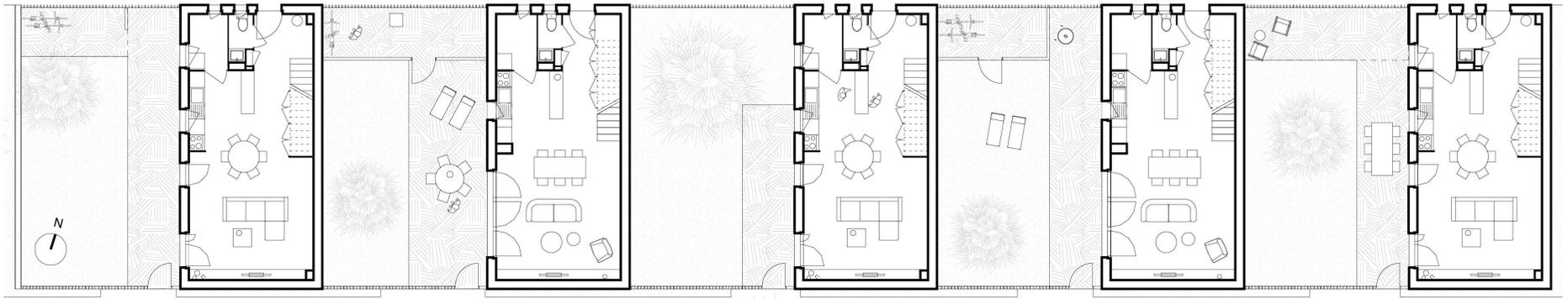
A proximité immédiate de la zone aéroportuaire de Toulouse-Blagnac et du futur parc des expositions, la ZAC Laubis a été imaginée depuis une dizaine d'années comme un prototype à l'échelle métropolitaine et comme un moyen de maîtriser le développement de l'urbanisation de la commune de Seilh. A distance du village historique, ce nouveau quartier, issu d'une démarche European, propose une alternative dense au modèle d'habitat pavillonnaire. Après avoir suivi ce projet urbain en tant qu'urbaniste au sein de l'atelier AR357, du schéma directeur jusqu'au chantier des espaces publics, Vincent Agusti (ubac) a eu l'occasion de prolonger les réflexions à l'échelle d'un îlot, en tant qu'architecte cette fois-ci. D'emblée la question de l'intimité des logements et de leurs prolongements extérieurs est apparue comme une nécessité, en particulier pour les maisons de ville (majorité du programme, les autres logements étant dédiés à de l'habitat collectif « seniors »). La proposition architecturale repose donc sur deux principes fondamentaux : orienter la grande façade sur le jardin et considérer le jardin comme une pièce extérieure. Ces principes sont basés sur une réinterprétation de l'architecture vernaculaire des maisons toulousaines, déclinée à tout point de vue, y compris au niveau de l'approche bioclimatique : des murs de terre crue participent au confort intérieur, en particulier l'été (inertie thermique, régulation hygrométrique), des arbres et des pergolas couvertes de glycines protègent des apports solaires. Combiné à des équipements contemporains (géothermie, planchers chauffants, poêle à bois), ce *genius loci* permet d'atteindre aisément l'efficacité énergétique recherchée (certification E3C1). Il y est aussi fait allusion au travers de la toponymie, qui permet de qualifier les différents espaces communs à l'échelle de l'îlot et de renouer avec un vocabulaire local : carrelot (venelle en occitan), placat (placette) et sentes se fauillent entre les murs et sont autant de prétextes à la rencontre et au plaisir de recréer des situations urbaines oubliées.

Paysage de jardins



Architecture de terre







//// Couverture

# Surélévation extension maison

## Lieu

Denipaire (88)

## Maîtrise d'ouvrage

Famille A.

## Equipe

UBAC / architecte

## Surface

45 m<sup>2</sup> / étage + RDC

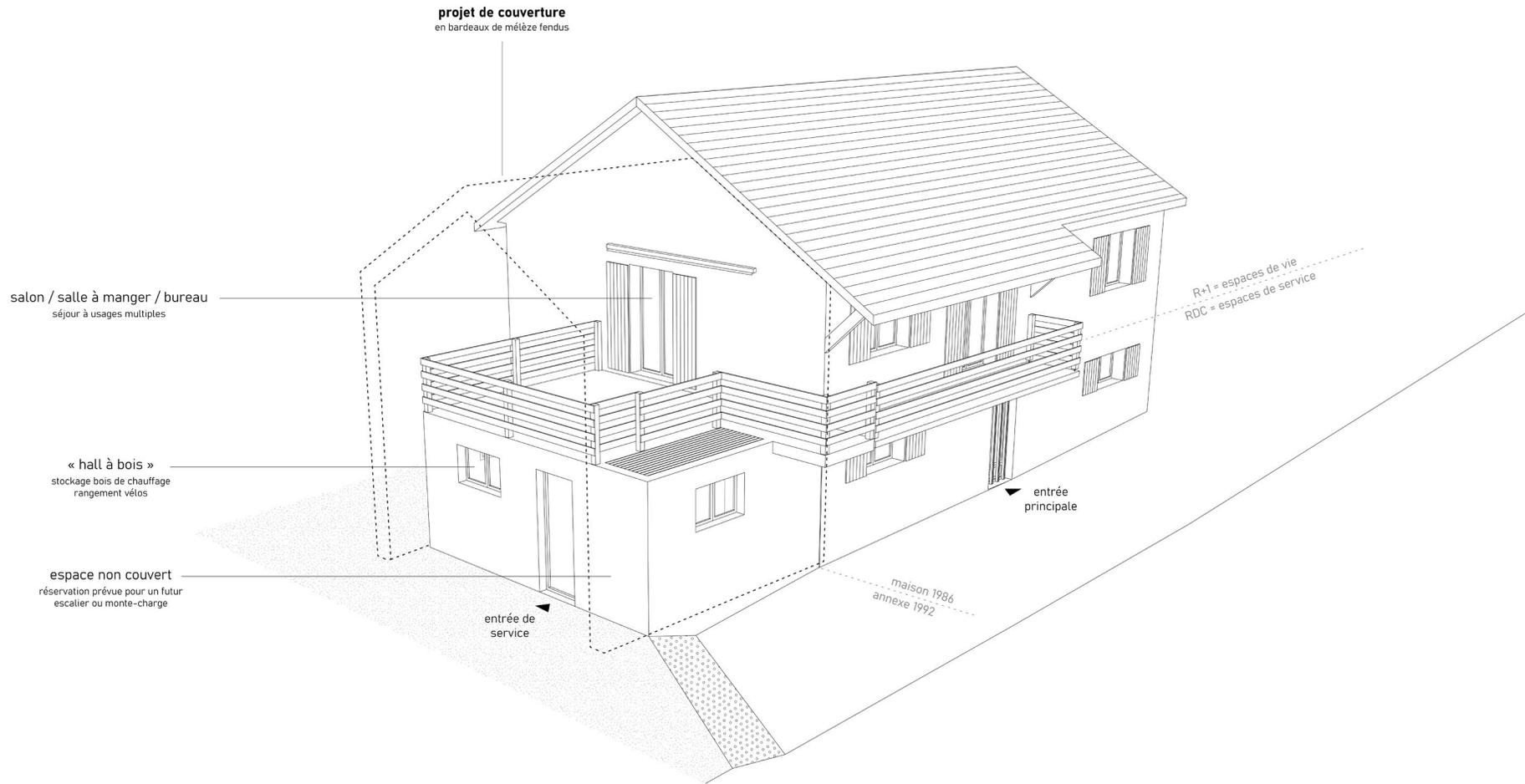
## Coût

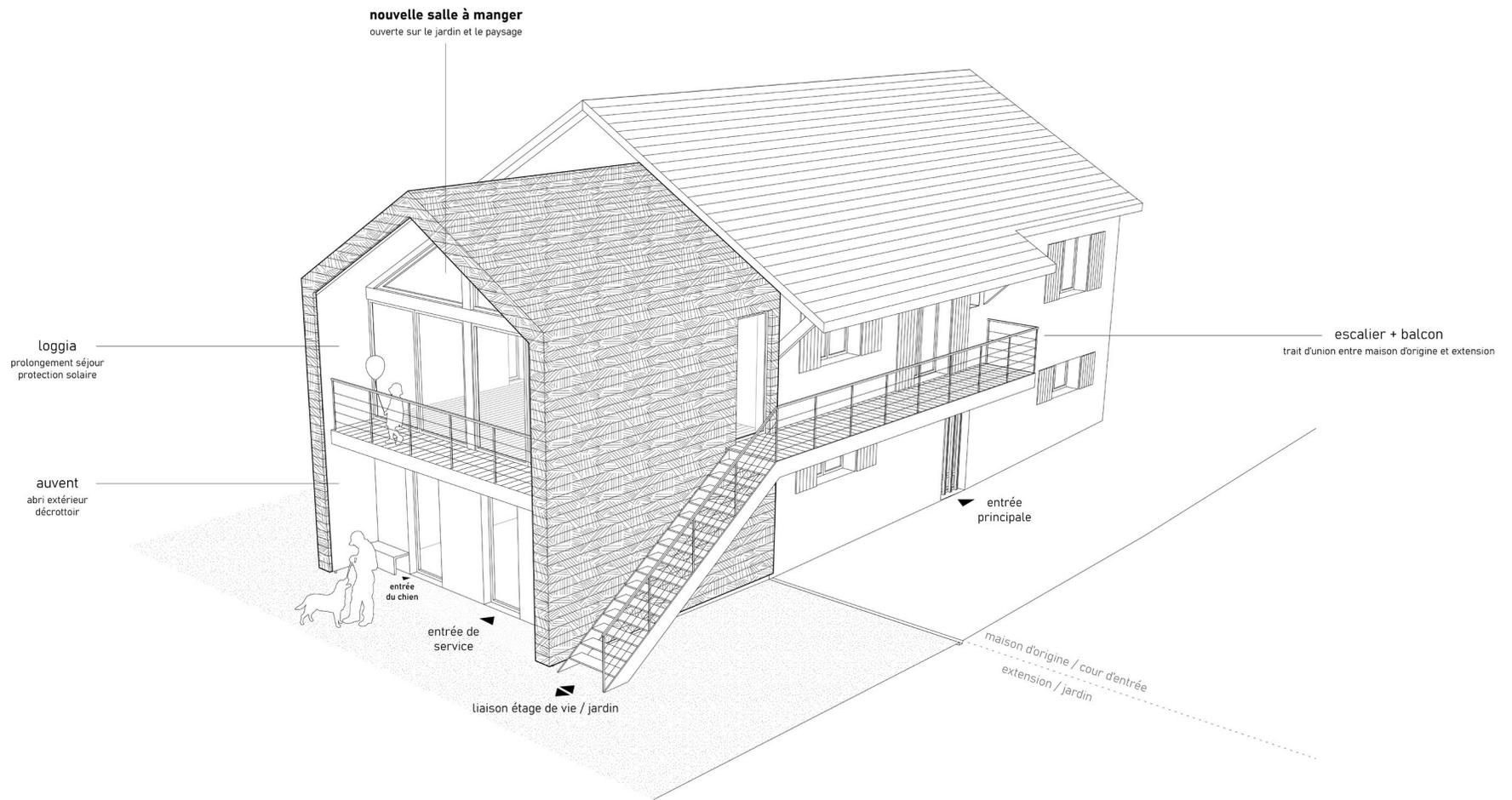
49 000 € HT

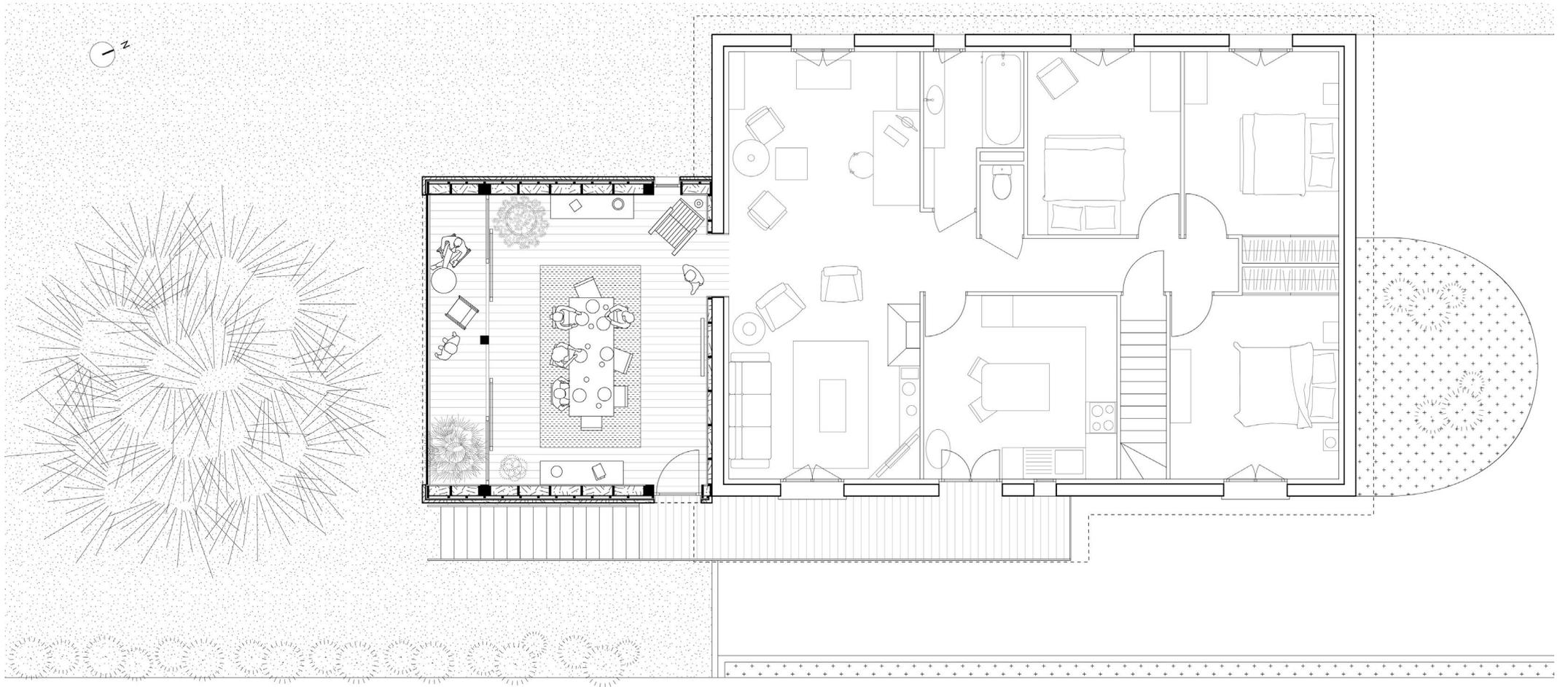
## Calendrier

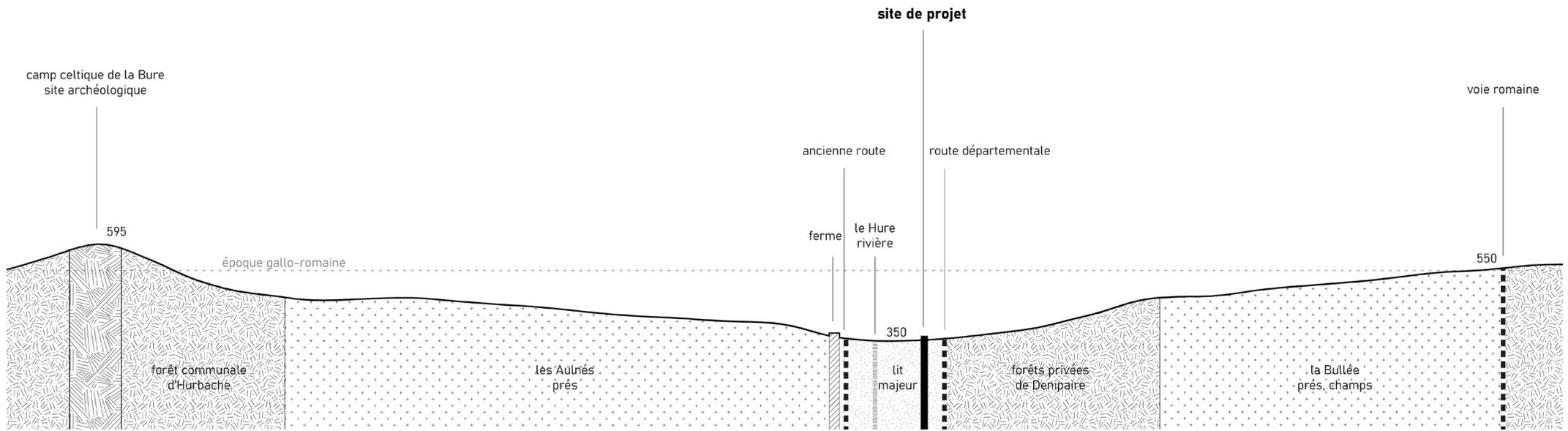
2007 esquisse premier scénario  
mai 2011 scénario définitif approuvé  
septembre 2011 démarrage chantier  
novembre 2011 réception

Construite en 1986, la maison existante est installée dans le fond d'une vallée vosgienne et rurale, légèrement en contrebas de la route-digue qui délimite le lit majeur de la rivière. L'humidité du terrain a conduit les propriétaires à positionner la plupart des espaces habitables à l'étage. Une extension réalisée en 1992 a prolongé cette logique : une terrasse est aménagée à l'étage, le rez-de-chaussée accueille des espaces de service. L'intention initiale de la maîtrise d'ouvrage était de couvrir cette terrasse par une véranda dédiée à un usage de jardin d'hiver. Le projet réalisé consiste à repenser entièrement l'organisation de la maison en déplaçant une partie du séjour (salle à manger) dans cette nouvelle extension. Il s'agit également d'instaurer une relation plus directe entre habitat et jardin, à travers la création d'un escalier extérieur dans le prolongement du balcon existant et un cadrage du regard vers la ripisylve et la colline du camp celtique. Une couverture de bardeaux fendus vient recouvrir et unifier le volume bâti des deux extensions. Identifiable par rapport à la maison d'origine, il est couvert d'une toiture qui reprend la pente de l'existante et se glisse délicatement sous son débord. Cette couverture se prolonge vers le sol et le jardin pour protéger le nouvel espace de séjour des intempéries, du soleil et des regards. Etant donné le contexte territorial et la passion forestière du maître d'ouvrage, le bois est apparu comme une évidence. La construction décline ce matériau local sous toutes ses formes : couverture, bardage, structure, isolation, menuiseries, platelages et parquets. La patine du mélèze apporte une réponse simple à la question de l'entretien. Dans l'esprit du *sabi* décrit par Junichirō Tanizaki, elle révèle et affirme le passage du temps sur l'architecture.











//// Fenêtres sur rue

# R é n o v a t i o n a p p a r t e m e n t

## Lieu

Toulouse (31)

## Maîtrise d'ouvrage

Famille R.

## Equipe

UBAC / architecte  
Perspectives / BET structure

## Surface

85 m<sup>2</sup> / SHAB

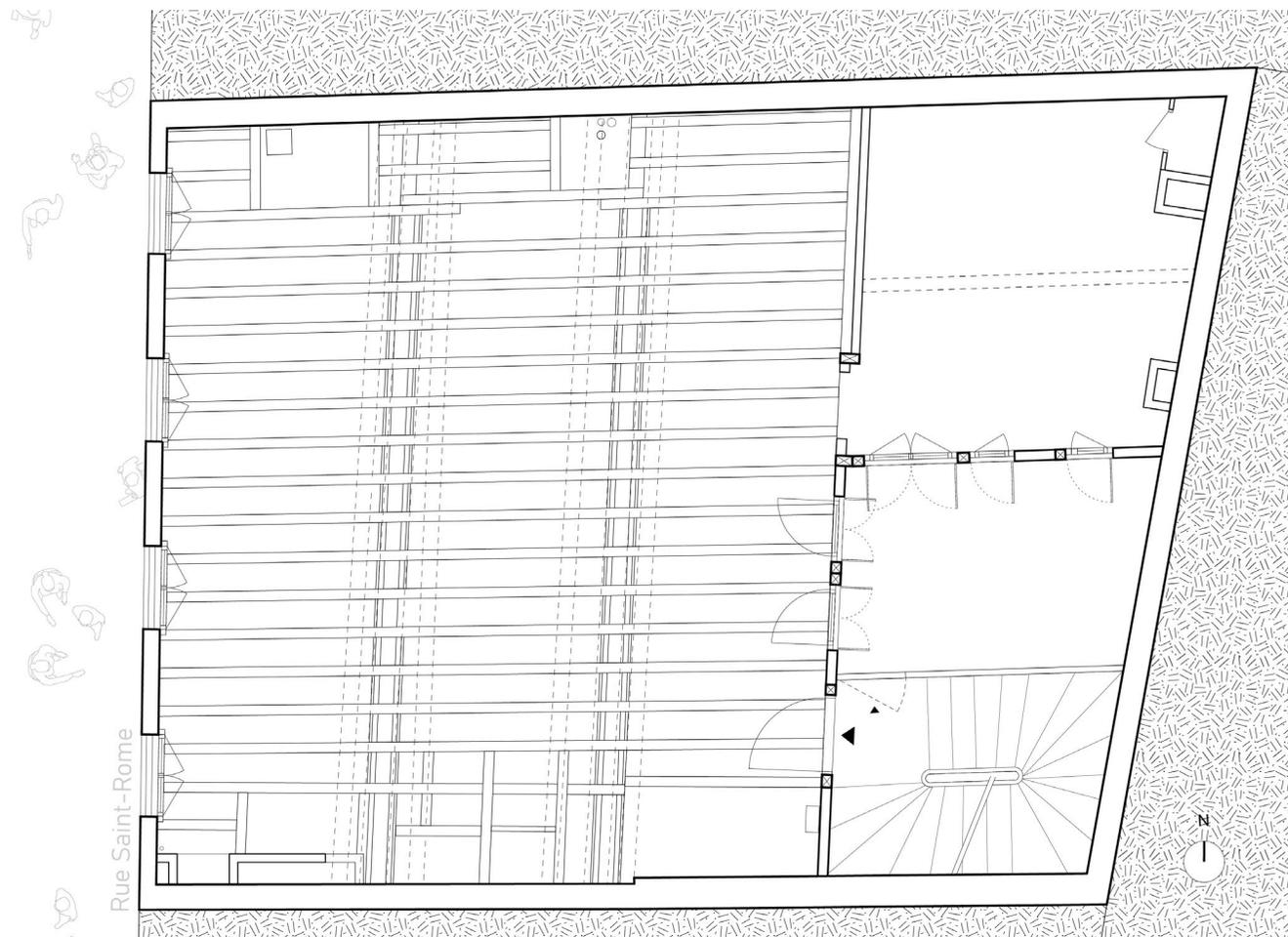
## Coût

119 000 € HT

## Calendrier

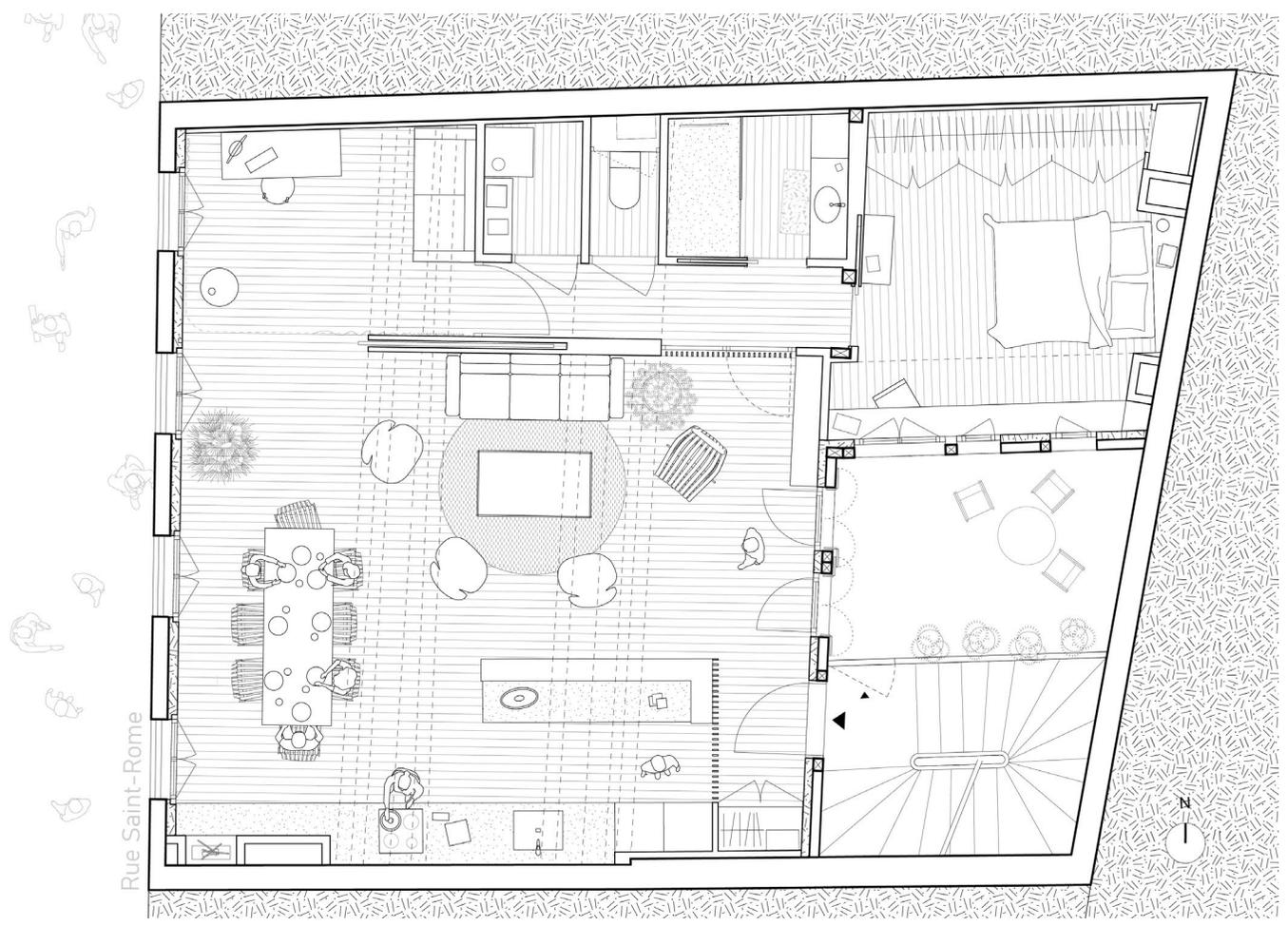
juin 2019 esquisse  
novembre 2019 démarrage chantier  
mai 2020 réception prévisionnelle

Construit en plein centre de Toulouse, à quelques pas de la place du Capitole, l'immeuble dans lequel se trouve cet appartement a fait l'objet d'un renforcement structurel suite à la démolition des cloisons et préalablement à l'intervention de l'atelier UBAC. Dès le départ, la maîtrise d'ouvrage souhaitait garder visibles les témoins du sinistre : 4 poutres métalliques IPN ancrées dans les murs en briques foraines et moisant les poutres en bois d'origine. Elle désirait également préserver, depuis le séjour, la visibilité sur les 4 hautes fenêtres donnant sur la rue, tout en aménageant une seconde chambre. Le réaménagement proposé consiste à profiter de l'absence de cloisonnement pour créer un vaste séjour traversant. Ouvert sur la rue d'un côté et sur la terrasse privative de l'autre, il permet une ventilation naturelle efficace, particulièrement utile en été compte tenu de sa situation urbaine. Dès lors, l'essentiel du projet se concentre autour d'ouvrages de menuiseries atypiques et sur-mesure, en châtaigner local : claustras pour préserver l'intimité, large porte à galandage entre séjour et seconde chambre, volets à persiennes bois épousant la forme des poteaux de la terrasse, mobilier. Les deux matériaux naturels avec lesquels a été construit l'immeuble, la brique et le bois, sont mis en valeur. Ils se détachent par rapport aux autres éléments, blancs, dont font partie les poutres métalliques, qui serviront de support à un éclairage indirect.



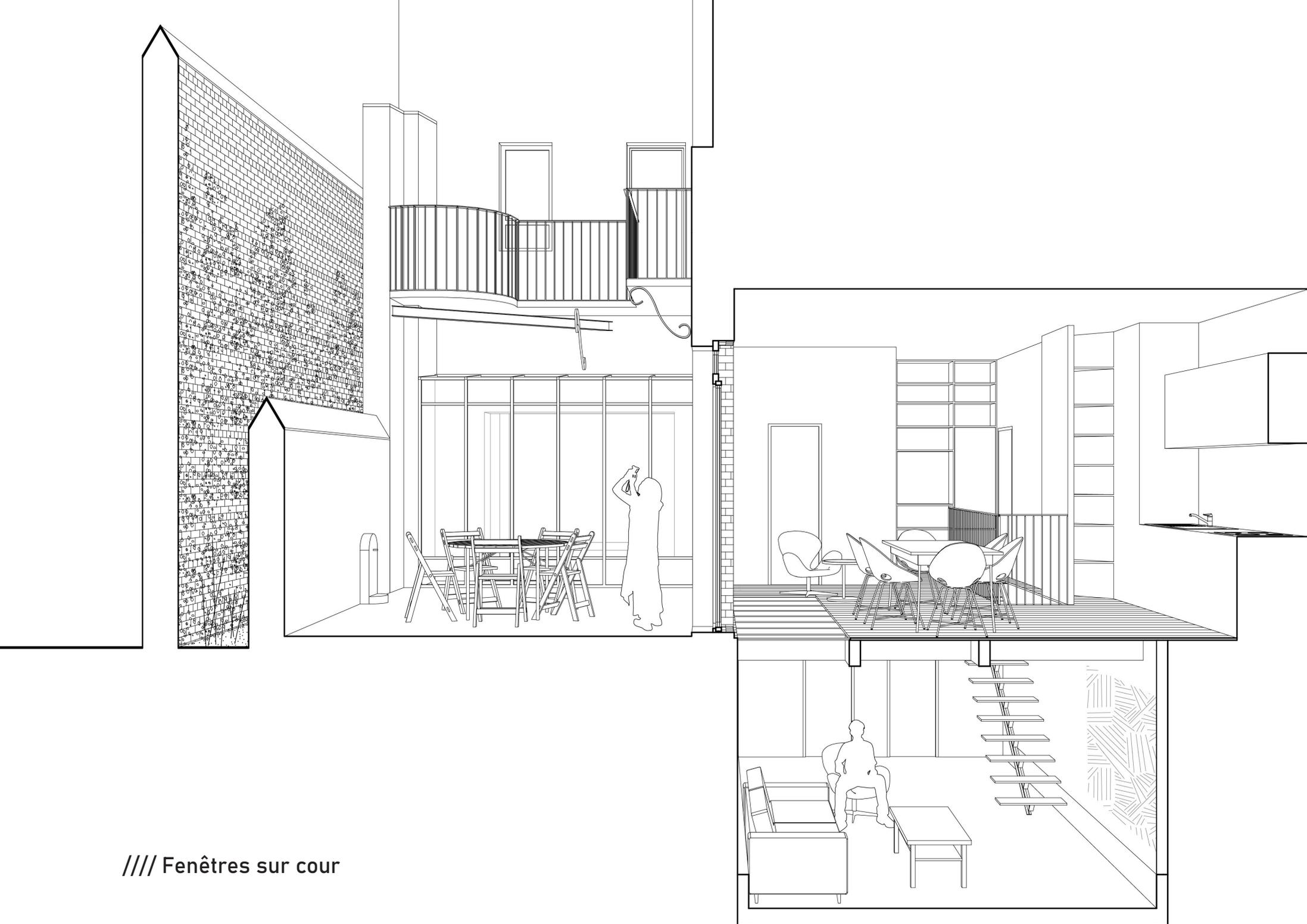
Existant





Projet





//// Fenêtres sur cour

# R é n o v a t i o n a p p a r t e m e n t

## Lieu

Toulouse (31)

## Maîtrise d'ouvrage

Famille M.-B.

## Equipe

UBAC / architecte

OTCE / BET structure

INTRASOL / BET géotechnique

## Surface

69 m<sup>2</sup> / SHAB

## Coût

70 000 € HT

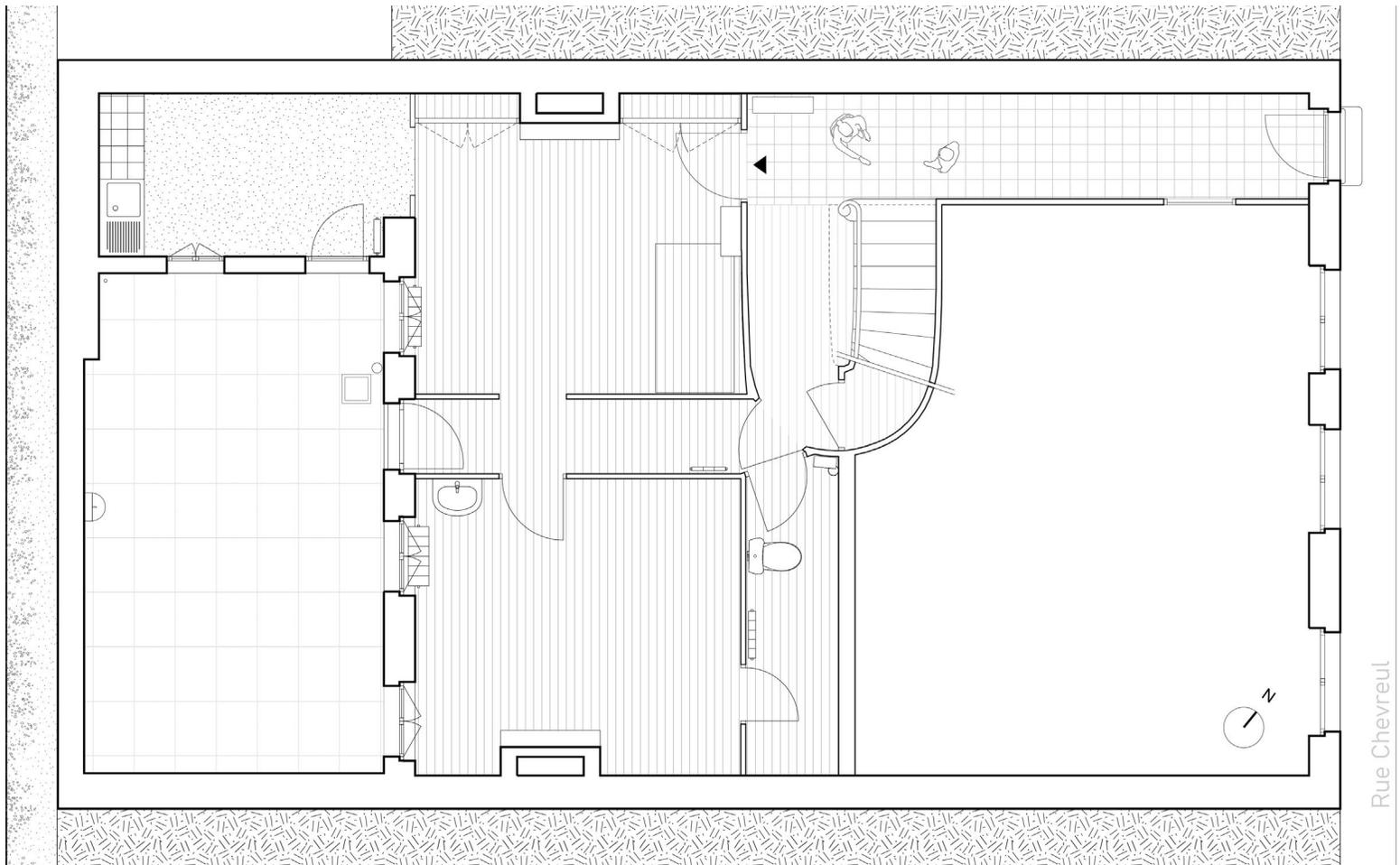
## Calendrier

décembre 2018 esquisse

janvier 2020 démarrage chantier

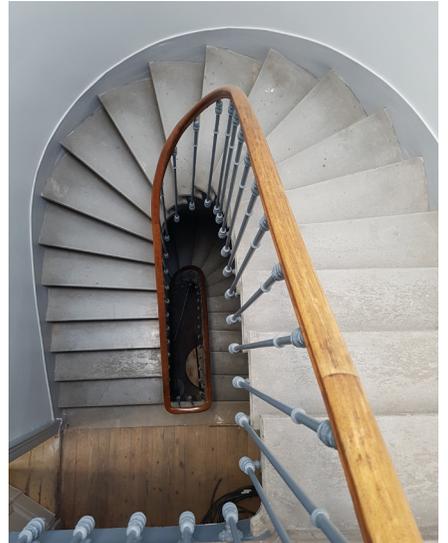
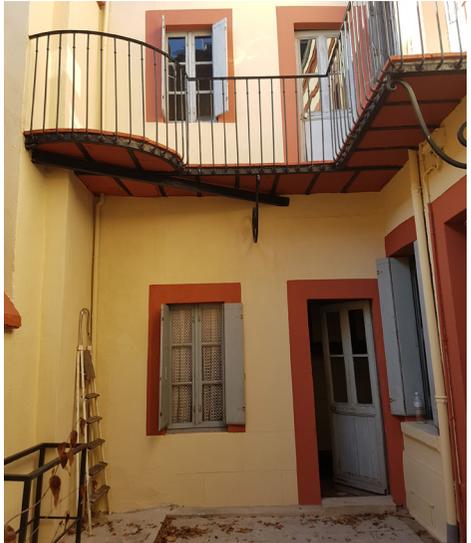
juillet 2020 réception prévisionnelle

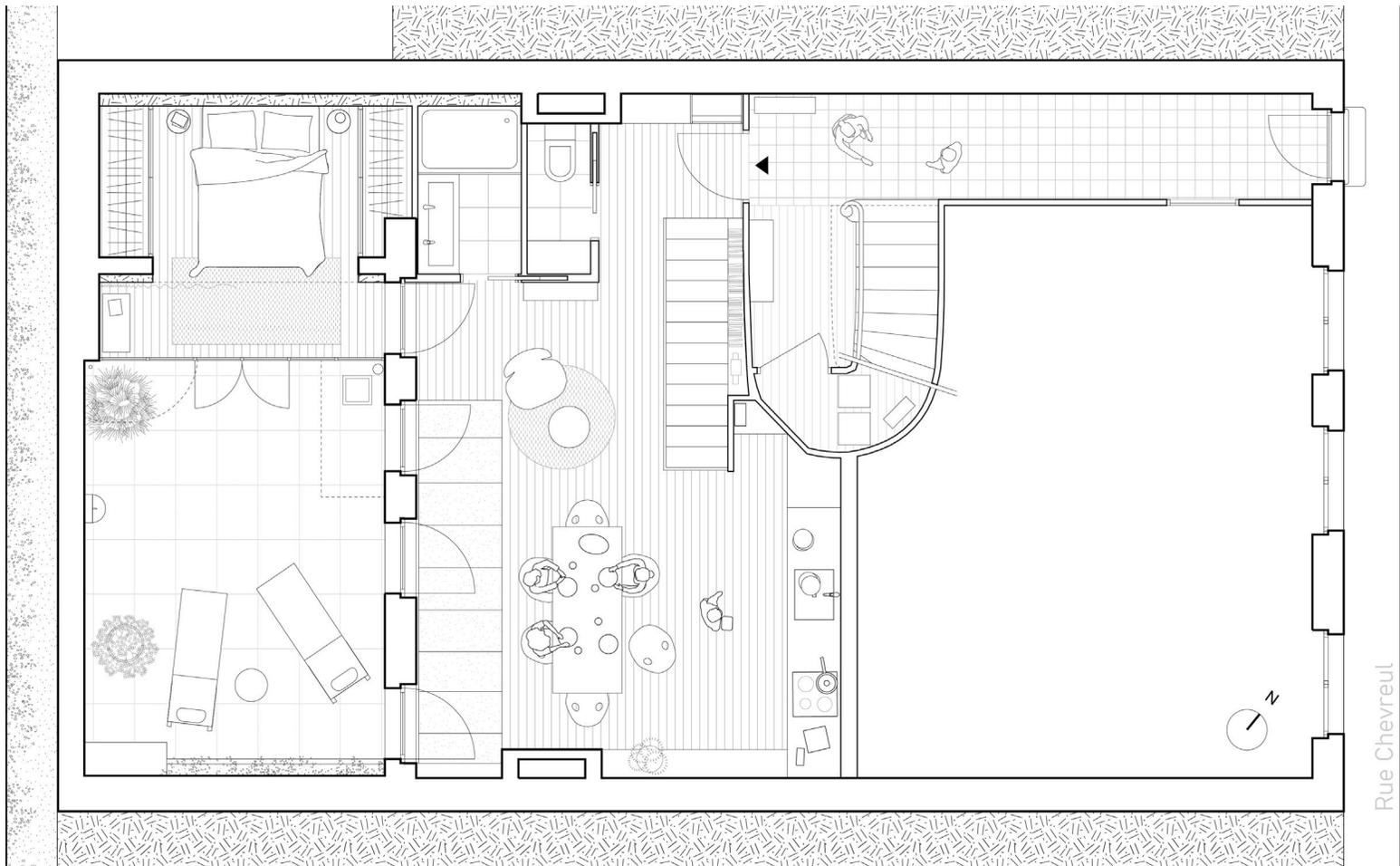
Témoignage de la densification du centre historique toulousain, ce projet naît de la division d'une maison de ville traditionnelle en plusieurs logements. Le périmètre de ce projet, dédié à un couple de trentenaires, comprend la moitié du rez-de-chaussée de la maison orientée vers la cour, à l'arrière de la parcelle, et une partie de la cave. Cette petite cour, typique de la forme urbaine des faubourgs historiques, est entièrement minéralisée. Cependant le végétal est bien présent, au travers des plantes grimpantes qui envahissent le haut mur de clôture voisin, véritable « fond de scène » de la cour. Afin de gagner en luminosité et de profiter de la qualité de cet espace extérieur, privilège en centre-ville, des démolitions sont engagées. Elles visent d'abord à descendre les allèges pour multiplier les possibilités de passage entre intérieur et extérieur. Elles permettent ensuite de révéler la structure de l'édifice et de composer le projet de manière sobre, selon les volumes capables : la partie située dans la maison d'origine accueille les espaces de vie sur deux niveaux, la partie située dans l'extension réalisée plus tardivement (comme en atteste l'épaisseur et la nature des murs) accueille la chambre. La construction d'une petite verrière, reprenant le langage des ouvrages en ferronnerie de la cour, rend possible ce scénario. Le sol de l'ancienne cave est décaissé, une simple dalle en béton est posée pour accueillir un salon / chambre d'amis éclairé naturellement par le biais d'un plancher vitré. Dans un souci d'économie du projet, les matériaux naturels existants sont préservés à l'état brut : briques et galets pour les murs, parquet bois pour le sol du séjour. Les qualités esthétiques et l'inertie de ces matériaux contribuent tant au confort intérieur qu'à l'intérêt patrimonial de cette architecture.



Rue Chevreut

Existant

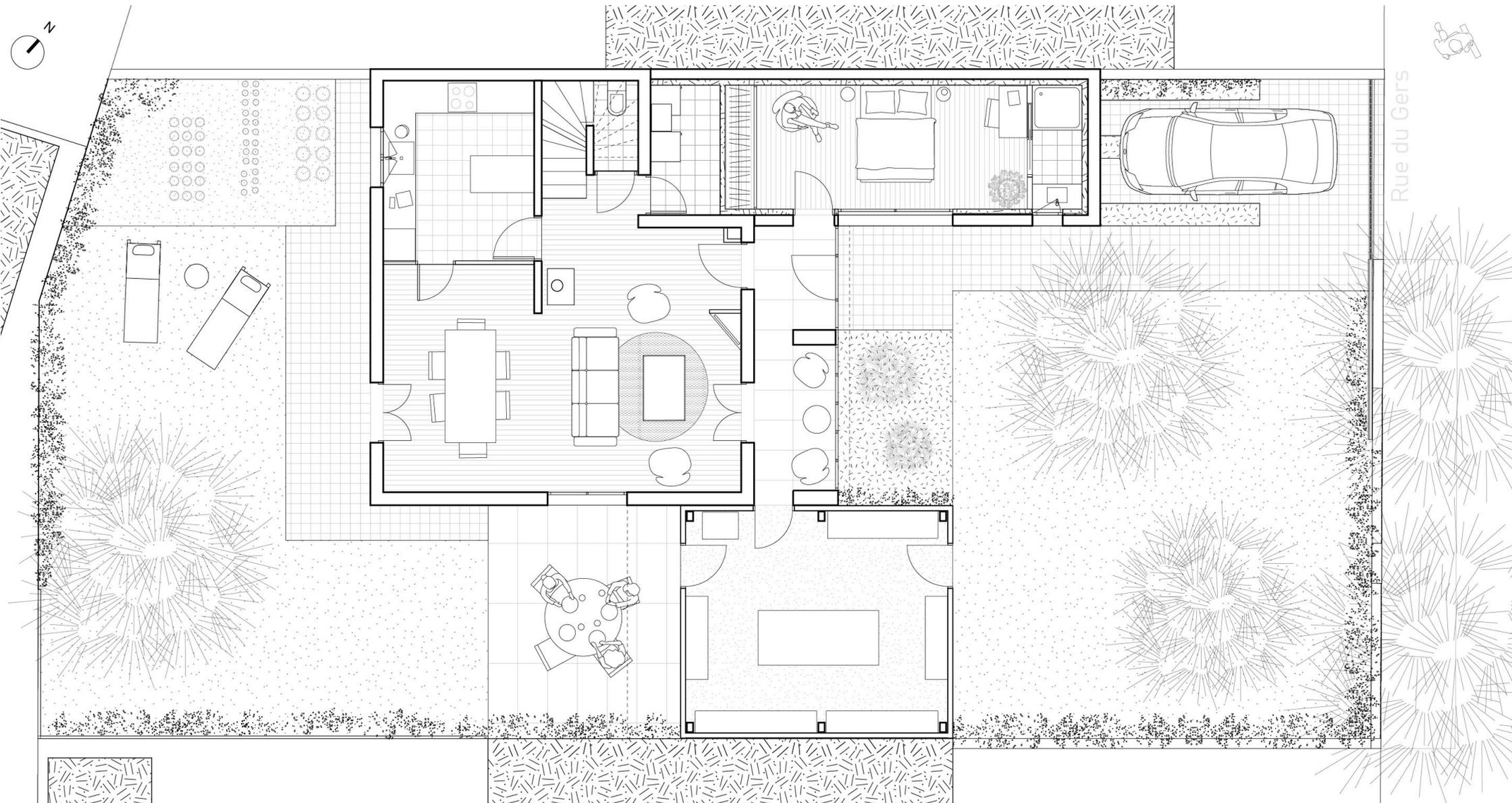




Rue Chevreut

Projet





//// Fenêtres sur jardins

# Extension réhabilitation maison

## Lieu

Tournefeuille (31)

## Maîtrise d'ouvrage

Famille R.

## Equipe

UBAC / architecte

## Surface

31 m<sup>2</sup> / SHAB

18 m<sup>2</sup> / abri de jardin

## Coût

50 000 € HT

## Calendrier

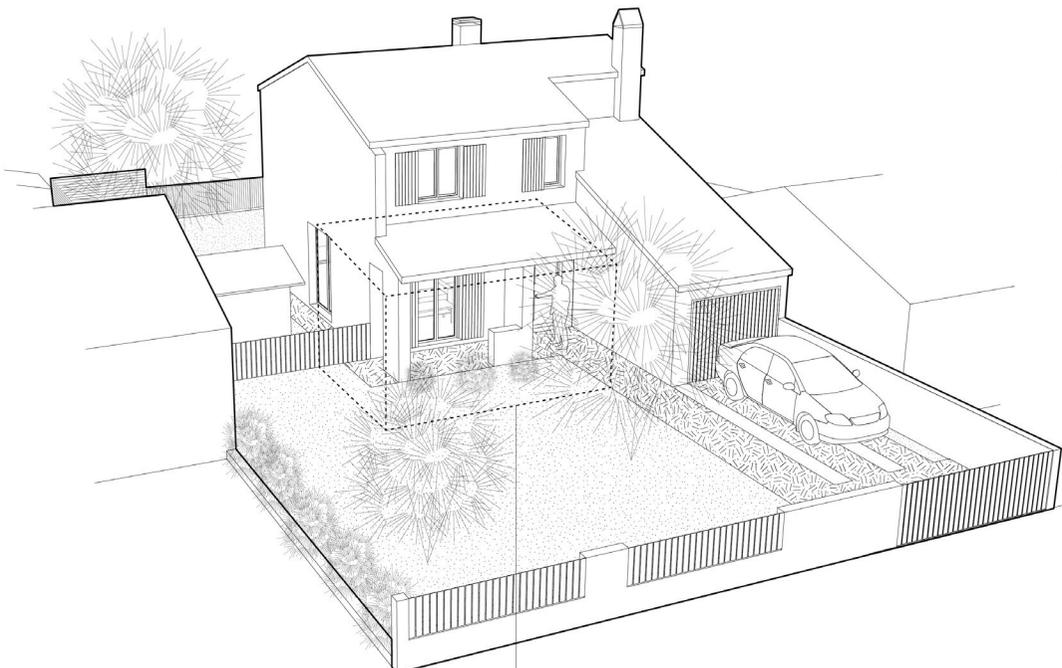
février 2019 esquisse

septembre-octobre 2020 démarrage

chantier prévisionnel

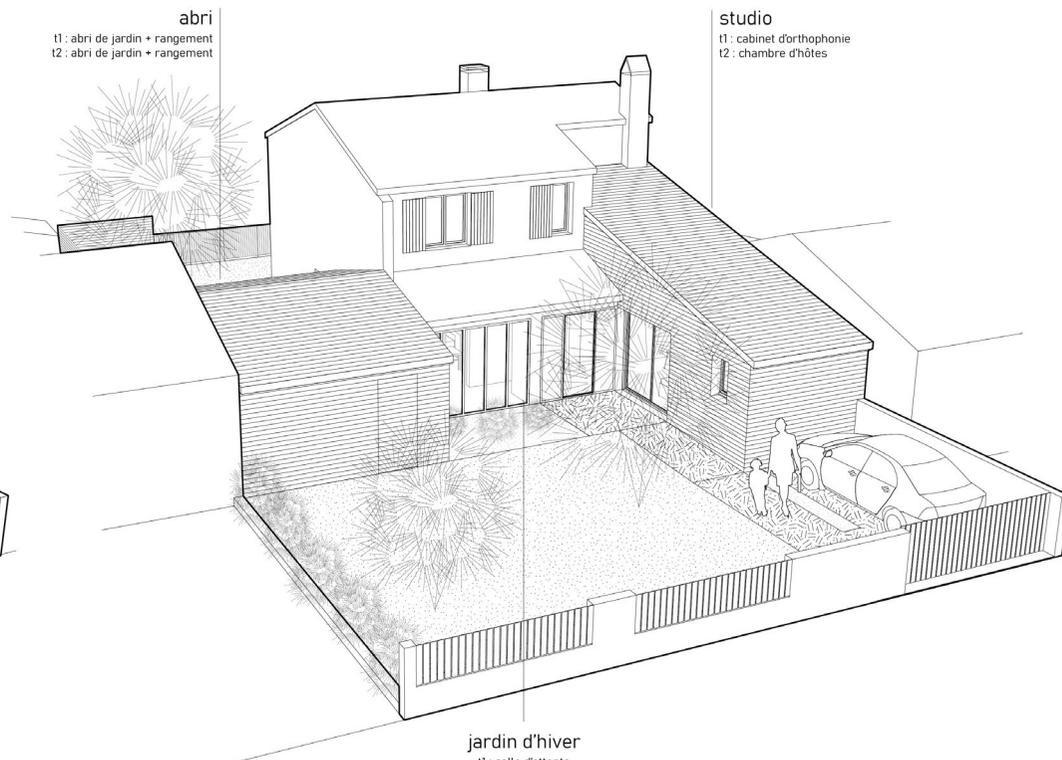
février 2020 réception prévisionnelle

Maison-type construite dans les années 1980, ce petit pavillon sur deux niveaux fait partie d'un des nombreux lotissements de la commune de Tournefeuille aménagés au rythme de l'essor de l'industrie aéronautique. L'actuelle propriétaire occupe aujourd'hui la maison seule la majeure partie du temps. Elle souhaite y installer temporairement son cabinet d'orthophonie, spécialisé dans l'accompagnement d'enfants autistes, pour le transformer ensuite en chambre d'hôtes ou chambre d'amis. Il est envisagé aussi d'y installer ultérieurement sa propre chambre, le jour où l'escalier deviendra un obstacle. Au stade de l'esquisse, et à travers l'étude comparative de 3 scénarii, l'implantation qu'elle prévoyait initialement pour l'extension a été complètement remise en question. Compte tenu du budget limité et surtout des qualités paysagères du jardin avant, le projet s'est orienté plus modestement vers une réhabilitation et légère extension de l'actuel garage, au profit d'une mise en valeur du jardin en tant qu'élément central de la composition. L'aménagement d'un jardin d'hiver, faisant office de salle d'attente dans la première phase puis d'extension du séjour dans la seconde phase, a permis de résoudre des questions d'usage qui permettent d'envisager sereinement la cohabitation habitat / travail et l'évolutivité du projet. La capacité de rangement du garage et de l'abri de jardin modulaire existant se retrouve dans le nouvel abri, construit en continuité avec la maison mitoyenne de façon à intimiser le jardin arrière et créer une terrasse protégée au sud, dans le prolongement du séjour. Cet abri, non isolé, est recouvert du même bardage bois que le cabinet/chambre, de façon à ce que les deux extensions forment un ensemble cohérent relié par la verrière du jardin d'hiver. En définitive, cet ensemble architectural constitue un projet de « seuil bâti », qui recrée un nouveau rapport avec la rue.



Existant

intention maître d'ouvrage  
emprise de l'extension prévue à l'origine



Projet

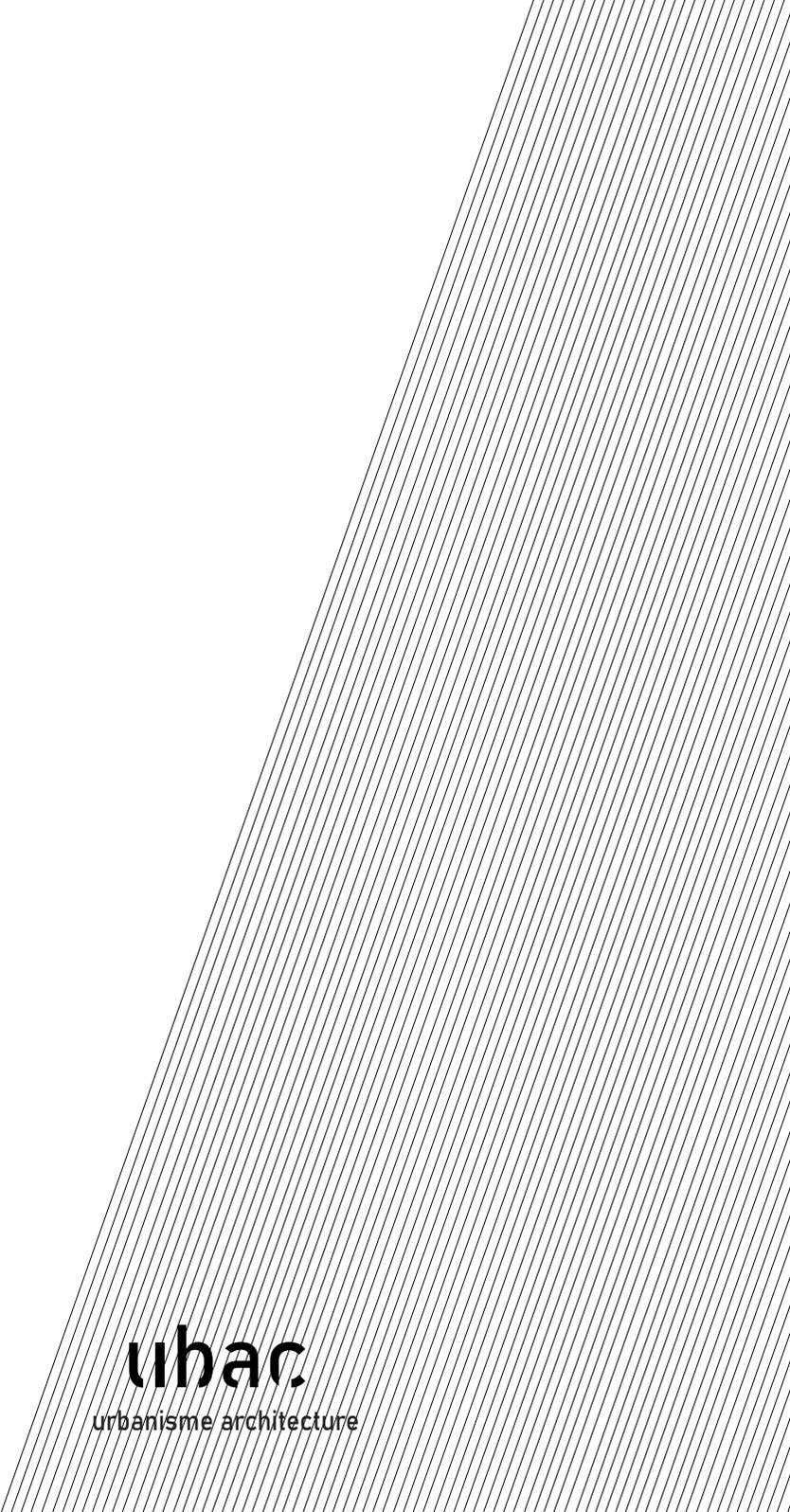
jardin d'hiver  
t1 : salle d'attente  
t2 : extension séjour

abri  
t1 : abri de jardin + rangement  
t2 : abri de jardin + rangement

studio  
t1 : cabinet d'orthophonie  
t2 : chambre d'hôtes







**uhac**

urbanisme architecture